

**Compte-rendu de la CAPL de première affectation
des agents de catégorie C**

Vendredi 20 octobre 2017 s'est tenue une CAPL « exceptionnelle ». Pour la première fois depuis de nombreuses années, des lauréats issus des concours externe et interne de catégorie C ont obtenu une première affectation dans le Nord.

Les documents de travail communiqués en amont de cette CAPL étaient insuffisants. Pour cette raison, les élus de Solidaires Finances Publiques ont demandé :

- la communication des souhaits des agents participant aux mesures de gestion (ALD) ainsi que leur rang de classement au concours.
- La déclinaison des postes par division pour la direction. Sur ce point, le DRFIP s'est engagé à nous fournir ces éléments lors d'un prochain CTL.

Solidaires Finances Publiques a réclamé les fiches de souhaits pour les agents affectés à la disposition du Directeur. En effet, cette absence de transparence empêche de juger du taux de satisfaction des agents et du respect du classement suite au concours.

Solidaires Finances Publiques a refusé une nouvelle fois d'assurer le secrétariat adjoint pour cette CAP, compte tenu de la mise en place du nouveau règlement intérieur des CAPL.

Pour rappel, en mettant en place ce nouveau règlement, la Direction Générale, réduit les temps de préparation et de compte-rendu des CAPL et des CTL, supprime le remboursement des frais de déplacements des élus suppléants. Ainsi, la Direction Générale retire aux représentants des personnels les moyens d'accomplir leur mandat dans de bonnes conditions.

Lors de cette CAPL le seul collègue ayant obtenu un poste fixe (SIP CAMBRAI) provenait du concours interne (autre administration), les autres nommés A la disposition du directeur (à la RAN ou au département) sont eux issus du concours externe.

Les organisations syndicales n'ont voté que pour le collègue nommé sur le poste fixe. Les autres affectations des collègues n'ont été transmises que pour information et non soumises au vote. Les élus de Solidaires Finances Publiques se sont abstenus, car ils déplorent le trop grand nombre d'affectations à la disposition du Directeur.

Suite au Groupe de Travail National sur les mutations 2018, le Directeur Général a décidé que les futures affectations nationales se feront au département et non plus à la RAN. Une rumeur circulait que le Nord serait candidate pour expérimenter cette nouvelle réforme. Solidaires Finances Publiques a sollicité un éclaircissement sur ce point. La Direction a démenti toute nouvelle expérimentation, comme s'était engagé le Directeur Régional à son arrivée.

Toute l'équipe de Solidaires Finances Publiques souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues.

